



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

ASSURANCES ARO
Entreprise régie par le code des Assurances
Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola

Avis de Consultation Ouverte

N° 011-26/TVX PEINTURE ET CLOTURE/ARO

1. Le **ASSURANCES ARO** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Travaux de ravalement peinture extérieure et réfection clôture, répartis en 02 lots : - Lot 01 : Peinture bâtiments Antsahavola II - Lot 02 : Étanchéification clôture Antsahavola I**".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BP 42 - Antsahavola**

Rue : **Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77**

Etage / Numero de Bureau : **Bureau UGPM - sous sol du Siège Antsahavola**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la ASSURANCES ARO, Bureau UGPM - sous sol du Sie Antsahavola et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de ASSURANCES ARO, Bureau UGPM - sous sol du Sie Antsahavola.

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola** au plus tard le **20/10/2026 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: quatre cent cinquante-sept mille cinq cent Ariary (Ar457 500.00)

- Lot 2: trois cent cinquante-sept mille Ariary (Ar357 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Assurances ARO

8. Une visite de lieu est **facultative**



à Le 08/10/2026
La Personne Responsable des Marchés Publics